

La RSE ploie sous les assauts du patronat

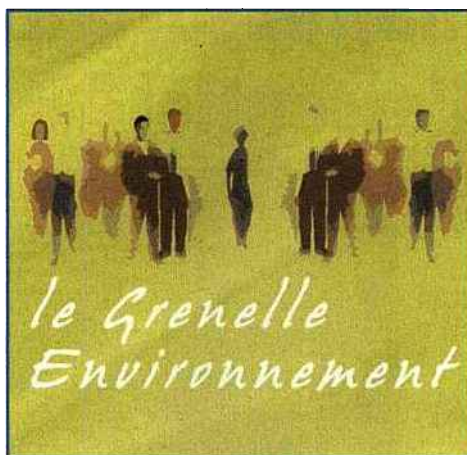
Contre les engagements pris lors du Grenelle de l'environnement, le Medef réclame la réduction des obligations légales en matière de développement durable.

Décidément, le Grenelle de l'environnement n'a plus le vent en poupe ! Le recul gouvernemental sur la taxe carbone, au début de 2010, a été le signe avant-coureur d'une série de renoncements, sous les attaques de différents lobbies afin d'en amoindrir la portée. Dernier en date : l'article 225 de la loi du Grenelle 2, qui instaure l'obligation pour les organisations d'inclure un *reporting* des données sociales, sociétales et environnementales dans leur rapport annuel de gestion.

Ce dispositif innovant d'encouragement de la responsabilité sociale et environnementale – issu des enga-

gements du Grenelle sur la gouvernance et inscrit dans la loi adoptée le 12 juillet 2010 – avait déjà été amputé une première fois par les sénateurs : un cavalier législatif introduit par voie d'amendement au Sénat dans l'article 32 de la loi de régulation bancaire et financière supprimait alors la possibilité offerte aux IRP (institutions représentatives du personnel) et aux organisations de la société civile d'insérer leur avis dans le rapport de gestion. Une « *volte-face irresponsable* », selon le secrétaire national Patrick Pierron.

L'intense lobbying de l'Afep et du Medef. C'est désormais sur les seuils de déclenchement de l'obligation de *reporting* extrafinancier que porte l'intense lobbying de l'Afep (Association française des entreprises privées) et du Medef. Ce dernier était pourtant partie prenante du Grenelle, qui avait permis d'aboutir à un consensus entre patronat, organisations syndicales et ONG pour



fixer un seuil de 500 salariés. Quelque 2 500 entreprises auraient été visées par l'obligation de publier un rapport de développement durable. Or le patronat veut désormais porter ce seuil à 5 000 salariés ! « *C'est un détricotage du consensus du Grenelle* », dénonce Patrick Pierron.

Respect des engagements inscrits dans la loi. Dans un communiqué commun avec quinze autres organisations syndicales et ONG (1), la CFDT a dénoncé cette attaque en règle – alors que le décret d'application, en cours de rédaction, fait l'objet d'un bras de fer entre le

ministère de l'Écologie (en principe garant des promesses du Grenelle) et le ministère des Finances, sensible à l'argument d'une distorsion de compétitivité dont seraient victimes les entreprises françaises eu égard au contexte international. Les seize organisations en ont appelé au Premier ministre, François Fillon, pour « *veiller au respect des engagements inscrits dans la loi et permettre la construction d'un modèle économique responsable et durable* ».

Aurélie Seigne

(1) Forum citoyen pour la responsabilité sociale de l'entreprise, CCFD-Terre Solidaire, Sherpa, Peuples Solidaires, Les Amis de la Terre France, la CGT, Secours Catholique/Caritas France, France Nature Environnement, Collectif Éthique sur l'étiquette, Association Orée, Institut RSE management, Entrepreneurs d'avenir, Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, Max Havelaar France et WWF France.